

2468

PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPMENT



PNUD

PROGRAMME MICROFINANCEMENT
FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT
MONDIAL



PMF/FEM-SEN-98-G52

**TERMES DE REFERENCE DE LA REVUE BIENNALE
DU PROGRAMME DE MICROFINANCEMENT DU
FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
(PMF-FEM – SENEGAL)**

COORDINATION NATIONALE
DAKAR – FEVRIER 2002

REVUE BIENNALE DU PROGRAMME PMF- FEM (RBP)

SOMMAIRE

I - INTRODUCTION**II - OBJECTIFS – CHAMP COUVERT ET PERIODE**

- 2.1 - Objectifs
- 2.2 - Champ couvert
- 2.3 - Période de réalisation de la RBP

III - PARTICIPANTS A LA RBP

- 3.1 Coordination Nationale
- 3.2 Comité National de Pilotage
- 3.3 Autres parties prenantes
- 3.4 Consultant

IV - THEMES DE LA RBP**A - MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME (DOCUMENT DE PROJET (DOCUMENT DE STRATEGIE DU PROGRAMME AU SENEGAL)**

- 1 - Contexte d'évolution du PMF/FEM
- 2 - Incorporation de nouvelles orientations stratégiques globales
- 3 - Exécution des subventions
- 4 - Suivi et évaluations
- 5 - Renforcement des capacités
- 6 - Stratégie de Communication
- 7 - Prise de conscience des problèmes d'environnement globaux
- 8 - Mobilisation de ressources

B - ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE PROJETS

- 1 - Focus thématique et géographique
- 2 - Types d'interventions financées
- 3 - Aptitude à atteindre
- 4 - Démonstration d'atteinte d'avantages environnementaux globaux
- 5 - Démonstration de l'influence du PMF/FEM sur les politiques
- 6 - Identification de 2 meilleurs projets

C - PROCEDURES ET MECANISMES

- 1 - Comité Nationale de Sélection
- 2 - Relations avec le PNUD local
- 3 - Outils du PMF/FEM

V - DEROULEMENT DE LA REVUE BIENNALE PROGRAMME**VI - BUDGET DE LA REVUE BIENNALE PROGRAMME**

I - INTRODUCTION

La Revue Biennale de Programme (RBP) est une évaluation globale de la performance du programme PMF/FEM national. Il est effectué tous les deux (02) ans par le Coordonnateur National et le Comité National de Pilotage (CNS). Les bénéficiaires de projets PMF/FEM et autres parties prenantes doivent également être invités à participer à l'exercice. La RBP a lieu normalement en février et travaille essentiellement à partir des informations déjà rassemblées par la Coordination Nationale et les bénéficiaires de projets. Le Sénégal fait partie des pays devant procéder à leur RBP les années paires (2002, 2004...). Les points constitutifs des TDR de cette RBP sont les suivants : objectifs, champ couvert, et période de la RBP ; participants à la RBP ; thèmes de la RBP : déroulement de la RBP et budget de la RBP.

II - OBJECTIFS – CHAMP COUVERT - PERIODE

2.1 - Objectifs :

L'expérience des phases pilote et opérationnelle a montré l'existence d'une grande diversité dans les objectifs, activités et résultats attendus au niveau des programmes nationaux, ce qui confère peu d'utilité au système global de normes et aux indicateurs de performance.

L'exercice de RBP vise deux objectifs :

- a) - Aider les programmes nationaux à identifier leurs propres forces et faiblesses et à proposer les moyens d'amélioration de la mise en œuvre du programme
- b) - Aider la Direction Générale du Programme, l'Equipe Centrale de Gestion du Programme (New York) à mieux identifier les domaines de problèmes et à mieux cibler les directives et ressources. Les rapports nationaux de RBP constituent également la base du rapport consolidé du PMF/FEM au Conseil du FEM d'une part et, d'autre part une partie intégrante de la Revue de mise en œuvre du FEM

2.2 - Période de réalisation de la Revue Biennale Programme

Comme tel, le travail de Revue Biennale de Programmes doit être entrepris et achevé au cours du mois de février et le rapport envoyé à l'Equipe Centrale de Gestion de Programme (ECGP) vers la fin de la première semaine du mois de mars. Le Rapport de la Revue Biennale du Programme doit être soumis

au Directeur Général du PMF avec ampliations au Directeur de portefeuille du Bureau des Nations Unies des Services de Projets et au Représentant Résident du Bureau Local du PNUD.

2.3 - Champ couvert :

Les programmes nationaux qui doivent effectuer la RBP pour la première fois doivent essayer de couvrir toute la seconde phase opérationnelle étant donné que le principal élément de la RBP reste l'évaluation de la mise en œuvre et des résultats de la stratégie du programme national. Les projets liés à la 1^{ère} phase opérationnelle et réalisés au cours de la période faisant l'objet de compte rendu (les 2 dernières années) doivent aussi être mentionnés. Ceci est d'autant plus important qu'il ne serait pas possible de bien évaluer l'impact du portefeuille (avantages pour l'environnement mondial et avantages pour les communautés de base) si les projets en cours seulement étaient inclus dans le domaine de l'EPB

III - PARTICIPANTS A LA REVUE BIENNALE DU PROGRAMME

Le Coordinateur national a la charge d'organiser, d'entreprendre et de préparer le compte rendu de la Revue Biennale du Programme. Le Comité de Sélection doit totalement s'impliquer dans la préparation stratégique de la RBP et doit avoir un rôle de premier plan dans l'évaluation du programme. Parmi les autres principaux acteurs qui doivent être invités à participer dans la RBP il faut noter : les bénéficiaires de projets, le bureau national du PNUD et les autres projets et programmes en collaboration avec le PMF. Le Coordonnateur National et le CNS en entier ou en partie doivent assister à toutes les phases de la RBP. Des rencontres et ateliers spéciaux, et d'autres types de réunions consultatives peuvent être organisés pour les bénéficiaires du PMF et d'autres acteurs.

Avec l'approbation de la Direction du Programme Central et du Bureau des Nations Unies d'Appui aux Services (UNOPS), un consultant peut être engagé pour aider le CN et le CNS dans la collecte d'informations pour la RBP, l'organisation d'ateliers, de réunions, de consultations et autres détails logistiques, dans la prise de notes au cours de ces événements, et dans la rédaction du rapport de la RBP. Si le consultant n'a qu'un rôle de facilitateur, le CN a, quant à lui, la responsabilité générale du compte à rendre et des résultats de la RBP. En cas de recrutement d'un consultant pour une assistance dans les différentes étapes de la RBP, les termes de référence (TR) doivent être clairement définis dans le cadre ci-dessus mentionné et approuvé par la Direction Générale du Programme et l'UNOPS.

IV - THEMES DE LA REVUE BIENNALE DU PROGRAMME

La Stratégie du programme national ainsi que le plan de travail qui l'accompagne, les objectifs généraux, les résultats et les indicateurs définis dans le document de projet du PMF/FEM (avec ses différentes révisions annuelles) doivent normalement constituer la base de la RBP.

La plupart des informations de base dans chaque domaine thématique aura déjà fait l'objet d'archives et de rapports dans la banque de données du PMF, dans les rapports semestriels d'évolution du programme, les rapports sur l'état d'avancement et rapport de fin de projets, dans l'évaluation participative finale de projets et les rapports d'évaluation des expériences acquises. Basée sur une analyse de ces matériaux, la RBP offre l'occasion d'étudier les réalisations et échecs du programme national et de son portefeuille de projets, et de mieux comprendre pourquoi certaines approches et stratégies marchent mieux que d'autres.

Il est souhaitable de profiter de l'examen du programme biennal pour repenser le PMF autrement que comme une activité de routine, pour faire des critiques constructives et proposer des moyens d'améliorer la mise en œuvre du programme national.

La stratégie du programme national est un document actif qui doit être périodiquement réexaminé et corrigé au besoin. La RBP doit permettre au PMF d'évaluer comment et dans quelle mesure la stratégie du programme national a été réalisée, quelles sont les tendances du programme, si l'octroi de subventions et les projets finaux sont efficaces, si des correctifs sont nécessaires. L'un des résultats de la RBP pourrait alors être une modification de la Stratégie Programme Sénégal (SPS) afin de rendre le PMF mieux adapté et plus approprié. La RBP peut indiquer comment réaménager la Stratégie du Programme géographiquement et thématiquement pour qu'elle réponde mieux encore aux conditions politiques / environnementales / sociales, changeantes à la demande populaire et / ou à valoriser l'impact du PMF en rapport aux critères du FEM et à produire des effets positifs sur l'environnement mondial.

A - MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME (Document de projet et document de la SPS)

Même si chaque Stratégie du Programme National doit être évaluée selon ses propres termes, il y a des critères généraux d'évaluation.

1. Evaluation du contexte évolutif dans lequel le PMF opère (gouvernement, politique gouvernementale, PNUD, projets et politique du FEM, les autres bailleurs et programmes, la société civile etc..) et son aptitude à travailler de façon efficace,
2. Incorporation d'une nouvelle orientation stratégique mondiale (nouveaux programmes opérationnels PO, par exemple)
3. Exécution d'attribution de subventions : indiquer le montant alloué, le montant engagé, le montant non engagé, les versements effectués (indiquer tout retard ou problème dans l'engagement de la somme allouée ou dans la réalisation du versement aux bénéficiaires ; discuter pour voir si l'attribution pour la période a permis de satisfaire les demandes éligibles de subventions)
4. Suivi et évaluation de projets et de programmes : un critère entre autres, pourrait être de savoir si chaque projet approuvé comporte un plan de suivi et d'évaluation y compris un plan de dissémination des expériences acquises. Prière d'indiquer combien des projets réalisés au cours de la période à évaluer ont rédigé des rapports d'évaluation participative et des rapports d'évaluation des expériences acquises.
5. Renforcement des capacités des partenaires du PMF et des principaux acteurs : il s'agit ici de voir si les ONG ont eu la possibilité de donner une formation aux bénéficiaires (sur quels sujets et quels résultats)
6. Mise en œuvre de stratégie de communication y compris publicité et visibilité du programme et partage des expériences acquises
7. Accroissement de la conscience populaire des problèmes et solutions sur l'environnement mondial
8. Effort de mobilisation de ressources et cofinancements effectifs (partir de toutes les stratégies de mobilisation de ressources qui ont réussi et des principaux problèmes rencontrés éventuellement)

B - ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE PROJETS

1. Points focaux thématiques et géographiques du portefeuille par rapport à la SPs (suivant les zones focales de FEM et des Programmes Opérationnels)

2. Evaluation des types d'interventions financées (impact, innovation, possibilité de répliation)
3. Aptitude à atteindre les communautés de base et les ONG (critères traitant la diversité, le genre, les populations indigènes et les populations marginales)
4. Montrer les profits mondiaux obtenus grâce à l'application des critères du FEM et à l'élaboration de bons projets. Prière d'être aussi spécifique que possible. Entre autres aspects, indiquer les principaux écosystèmes et espèces ciblés et leur importance ; les avantages tirés par les communautés de base (monétaires et non monétaires), les changements dans les politiques (et/ou gouvernementales), les attitudes et pratiques ; les émissions de gaz carbonique évitées ; le caractère approprié de toute technologie adoptée ; pérennité des interventions ;
5. Démonstration de l'influence sur la politique du gouvernement et des bailleurs ;
6. Identification des deux ou trois meilleurs projets suivant les critères du FEM et du PMF. Prière d'envoyer une copie de toute documentation pour ces projets à la Direction du Programme Central (document de projet, rapport final, évaluation des expériences acquises, matériels produits par le projet, etc...)

C - PROCEDURES ET MECANISMES

1. Valoriser la fonctionnalité, la participation et l'orientation stratégique et la composition du Comité National de Sélection (au besoin)
2. Optimiser les relations avec le bureau national du PNUD, les ONG d'accueil et le siège.
3. Evaluation des instruments et matériels du PMF (Manuel du PMF, formats et documents nationaux).

V - DEROULEMENT DE LA REVUE BIENNALE DU PROGRAMME

Dans tous les domaines ci-dessus mentionnés, il est important d'analyser comment les environnements nationaux et locaux, les politiques environnementales, les politiques de développement, la participation des principaux acteurs, la communauté des ONG, les institutions académiques/scientifiques, les bailleurs et les agences encouragent ou empêchent la mise en œuvre du

PMF. La révision du programme biennal est un processus qui permet au programme national d'adapter et de recentrer la stratégie d'exécution et les mécanismes opératoires afin de relever les défis ciblés nouveaux.

PRINCIPALES ETAPES DE LA REVUE BIENNALE DU PROGRAMME

1. Elaboration des TDR de la RBP : (janvier 2002)
Les TDR sont tirés des directives de la RBP
2. Elaboration du budget de la RBP (Voir document) (janvier 2002)
3. Soumission des requêtes (budget – consultant) à New York (janvier 2002)
4. Réunion du CN`P pour l'examen des TDR de la RBP (février 2002)
 - Objets :
 - Mise à niveau
 - Préparation Stratégique de la RBP
5. Revue documentaire (1^{er} au 25 février 2002)
 - Document du projet PMF/FEM (+ ses versions révisées)
 - Document de Stratégie de Programme Sénégal (+ parties déjà révisées)
 - Plans de Travail annuels
 - Rapports semestriels de progrès
 - Rapports d'activité, d'évaluation, et finaux des projets
 - Tout autre document pertinent
6. Implication des bénéficiaires de projets et des partenaires du PMF/FEM. La démarche préconisée est celle de l'approche participative à mettre en œuvre à travers 3 ateliers d'évaluation participative avec des bénéficiaires de projets, à raison d'un atelier dans chacune des 3 zones de concentration géographique et thématique (ZCGT) du PMF/FEM. Dans chaque atelier 10 participants par projet ainsi que des partenaires seront invités et un projet phare sera retenu pour une analyse plus approfondie.

Lieux, périodes de déroulement des ateliers, partenaires invités et projets phares proposés :

6.1 ZCGT du Nord : (Parcs Nationaux du Djoudj, Langue de Barbarie, Réserves spéciales...)

Lieu : Saint-Louis

Période : du 06 au 07 février 2002

Projet Phare : « Lutte contre les végétaux aquatique nuisibles : *Salvinia Molesta* (fougère aquatique) et *Aeschynomene Elaphroxylon* (Mbilor) dans les eaux du Fleuve Sénégal du Parc National des oiseaux de Djoudj, de l'axe Gorom Lampsar et du Lac de Guiers

Partenaires invités : Projet Biodiversité Sénégal Mauritanie ; Direction des Parcs Nationaux.

6.2 ZCGT de la Petite Côte : (Réserve Biosphère du Delta du Saloum)

Lieu : Ndangane (ou Djifère/Foundiougne)

Période : du 11 a 12 février 2002

Projet phare : Renforcement des groupements de Bassoul et de Mbam pour la réhabilitation et la gestion durable des écosystèmes de mangroves (West African Association for Marine Environment - WAAME)

Partenaires invités : UICN, Direction des Parcs Nationaux

6.3 ZCGT du Sud-Sud/Est (Parc National du Niokolo Koba...)

Lieu : Kédougou

Période : du 13 au 15 février 2002

Projets Phares : Fédération des conservateursteurs de la Biodiversité autour du Parc National de Niokolo Koba)

Partenaires invités : FDL, Projet Belge, Progede, Direction des Parcs Nationaux

7 - Rédaction du rapport provisoire de la RBP (du 16 au 25 février)

8 - Réunion du CNP de validation du rapport (27 février)

9 - Finalisation du rapport (du 28 février au 4 mars 2002)

10 - Envoi du rapport (7 mars 2002).

VI - BUDGET DE REVUE BIENNALE DU PROGRAMME

BUDGET DE MISE EN ŒUVRE DE LA REVUE BIENNALE DU PMF/FEM/SENEGAL

| DATES | LIBELLES | BUDGET | | | | OBSERVATIONS |
|---|---|------------------|-----------------------|-------------------|-----------------|--|
| | | P.U | QTE | MONTANT | | |
| | | | | F CFA | \$ | |
| 5 AU 6 Fev 2002 | I/ ATELIERS ZCGT 1 /NORD | | | | | |
| | Location salle | 50 000 | 1 | 50 000 | | |
| | Prise en charge des participants locaux | 10 000 | 50 | 500 000 | | Hebergement/Restauration/Transport |
| | Membres missions PMF/FEM | 38 600 19 300 | 3p/2j 1p/2j | 231 600 38 600 | | Payé si possible par budget FEM 15-01 |
| | Fournitures de bureau | 50 000 | | 50 000 | | |
| | Location de matériel | 50 000 | | 50 000 | | |
| | Divers | 50 000 | | 50 000 | | |
| | TOTAL | | | 970 200 | 1302 | |
| 11-12 Fev 2002 | II/ ATELIERS ZCGT 2 /RBDS | | | | | |
| | Location salle | 50 000 | 1 | 50 000 | | |
| | Prise en charge des participants locaux | 10 000 | 50 | 500 000 | | Hebergement/Restauration/Transport |
| | Membres missions PMF/FEM | 38 600 19 300 | 3p/2j 1p/2j | 231 600 38 600 | | Payé si possible par budget FEM 15-01 |
| | Fournitures de bureau | 50 000 | | 50 000 | | |
| | Location de matériel | 50 000 | | 50 000 | | |
| | Divers | 50 000 | | 50 000 | | |
| | TOTAL | | | 970 200 | 1302 | |
| 13-14-15- 16 Fev 2002 | III/ ATELIERS ZCGT 3 /PNNK | | | | | |
| | Location salle | 50 000 | 1 | 50 000 | | |
| | Prise en charge des participants locaux | 10 000 | 50 | 500 000 | | Hebergement/Restauration/Transport |
| | Membres missions PMF/FEM | 38 600 19 300 | 3p/4j 1p/4j | 463 200 78 400 | | Payé si possible par budget FEM 15-01 Zone la plus éloignée |
| | Fournitures de bureau | 50 000 | | 50 000 | | |
| | Location de matériel | 50 000 | | 50 000 | | |
| | Divers | 50 000 | | 50 000 | | |
| | TOTAL | | | 1 241 600 | 1666 | |
| 26 Fev 2002 | IV/ ATELIER NATIONAL DE VALIDATION | | | | | |
| | Prise en charge des participants locaux | 22 000 | 50 | 1 100 000 | | Location Salle/Restauration |
| | Fournitures de bureau | 200 000 | | 200 000 | | |
| | Location de matériel | 50 000 | | 50 000 | | |
| | Divers | 100 000 | | 100 000 | | |
| | TOTAL | | | 1 450 000 | 1946 | |
| MONTANT TOTAL EN F CFA PUIS EN \$ | | | 4 632 000 FCFA | | 6 216 \$ | |
| NB : 1\$ = 745.167 F CFA 5 taux janvier 2002) | | | | | | |

ZCGT (zone de concentration géographique et thématique)